

délai avec les *Canadian Pacific Air Lines*, Air-Canada et les compagnies de navigation pour trouver quelles dispositions spéciales pourraient être prises, et j'ai annoncé vendredi qu'un pont aérien était en voie d'organisation. Nous avons obtenu tous les avions dont pouvaient disposer les lignes aériennes du Pacifique-Canadien et Air-Canada, et c'est ce que j'ai annoncé publiquement. La nouvelle a été transmise aux journaux. Quelques-uns n'ont pas jugé bon de la mettre bien en évidence. Pour ma part, j'avoue avoir été assez étonné de lire dans le *Globe and Mail* de samedi que quelqu'un devrait établir un pont aérien et que, le gouvernement fédéral ne faisait rien, quelqu'un d'autre devrait agir. En fait, nous mettons en service tous les avions connus et dont nous pouvons disposer. Nous avons réussi à nous entendre avec une autre société aérienne...

M. Fulton: Laquelle?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne crois pas devoir faire de réclame.

M. Fleming: Ne pouvez-vous pas communiquer des renseignements?

L'hon. M. Pickersgill: Nous avons aussi examiné avec les Lignes aériennes Trans-Canada et sociétés de navigation la possibilité d'obtenir assez d'espace, à bord d'avions ou de navires, pour régler ce problème. Samedi, on nous apprenait qu'un navire qui doit quitter Brème à la fin de la semaine pourrait prendre de 300 à 400 passagers; j'ai immédiatement fait réserver tout cet espace, qui sera complètement rempli à la fin de la semaine.

Je me suis demandé si le fonctionnaire chargé du bureau de Vienne ne serait pas tellement pris par les affaires courantes du bureau qu'il ne pourrait trouver de solutions aux problèmes qui pourraient surgir dans deux ou trois jours. J'ai donc envoyé à Vienne un des hauts fonctionnaires de la Division des admissions. Il sera sur les lieux avant le milieu de la semaine. Il est autorisé à faire le nécessaire pour que ce courant ne soit pas interrompu.

Bien entendu, on ne peut avoir l'assurance d'une synchronisation parfaite, mais j'espère bien que nous pourrions accepter tous ceux qui manifestent le désir de venir au Canada et que, d'une façon ou de l'autre, nous trouverons, dans les délais les plus brefs, les moyens de les transporter jusqu'ici. Ce n'est pas le point qui m'inquiète. Le point qui m'inquiète et qui doit inquiéter tout député sérieux et tout Canadien qui s'intéresse à ce problème, c'est ce qui attend ces réfugiés à leur arrivée au Canada. C'est bien facile d'affirmer, comme le fait le député de Peace-River (M. Low), que nous devrions ouvrir les portes toutes

grandes et laisser entrer tout le monde; mais j'espère que tous ceux qui préconisent une telle ligne de conduite s'assureront aussi que des personnes de confiance s'occuperont de ces gens durant vingt ans, si nous devons admettre de ces personnes qui ont besoin de soins pendant tout ce temps-là.

Pour quiconque a le sens des responsabilités, il y a là un problème auquel il faut bien songer, quand se pose la question de transplanter des gens d'un endroit à un autre. Je suivrai le conseil du député de Peace-River. Je veux bien, et à ce propos j'ai l'assentiment de mes collègues, qu'on admette ceux qui veulent venir chez nous. Nous tâcherons de les répartir du mieux que nous pourrions à travers le pays. Je suis enchanté de ce que les envolées des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien se feront directement jusqu'à Vancouver. Voilà une mesure excellente, selon moi. J'étais à Vancouver, l'autre jour, et j'ai constaté qu'on s'y plaignait de ce que, étant donné qu'il en coûte plus cher pour se rendre jusque-là, il n'y avait pas d'immigrants qui allaient s'y établir. La statistique n'appuie pas une telle affirmation; en tout cas, j'estime que, cette fois-ci, on peut faire en sorte que les immigrants arriveront tout d'abord en Colombie-Britannique.

J'ai aussi pris des dispositions en vue d'une réunion demain avec les organismes d'assistance sociale qui s'intéressent à l'immigration et les hauts fonctionnaires de mon ministère afin de coordonner l'accueil, parce qu'on ne peut s'en remettre plus longtemps aux initiatives de nature purement régional. La chose est possible cette semaine mais je pense qu'il y en aura tellement la semaine prochaine qu'il faudra beaucoup plus d'organisation qu'il y en a maintenant.

A ce sujet, je dirai que j'ai eu l'extrême plaisir ce matin de recevoir un appel téléphonique du bureau du premier ministre de l'Ontario et, dans la suite, du ministre des programmes et de l'expansion économiques de l'Ontario, dont les services s'intéressent, à bon droit en vertu de la constitution, à l'immigration dans les aspects où elle relève de la compétence provinciale. Je leur ai dit ce que nous faisons, leur indiquant comment ils pourraient nous être le plus utiles. J'ai dit au ministre, M. Nickle, que je lui enverrais un télégramme pour confirmer ce que j'avais dit, et comme celui-ci renferme certains renseignements d'intérêt général, je pense que je devrais peut-être en donner lecture à la Chambre. En voici le texte:

Pour confirmer notre conversation téléphonique, je remercie le gouvernement de l'Ontario de son offre de collaboration relativement au transport au Canada et à l'accueil ici des réfugiés hongrois.

Comme je l'ai annoncé publiquement vendredi dernier, le Gouvernement fédéral a déjà organisé un service de transport aérien par l'intermédiaire